

**RAPPORT ANNUEL ET  
REDDITION DE COMPTES  
2010-2011**

**Comité sectoriel de main-d'œuvre  
en aménagement forestier (CSMOAF)**

Présenté à la DDCIS  
Juin 2011

## TABLE DES MATIÈRES

<b>NOTE DU CSMOAF .....</b>	<b>3</b>
<b>RESSOURCES HUMAINES.....</b>	<b>4</b>
<b>RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS .....</b>	<b>7</b>
<b>Orientation 1 .....</b>	<b>8</b>
<i>Assurer la représentativité du secteur lors d'une assemblée publique, lors de l'assemblée générale, au sein du conseil d'administration, du comité exécutif et au niveau des autres instances du comité sectoriel de main-d'œuvre dans son secteur</i>	
<b>Orientation 2 .....</b>	<b>11</b>
<i>Développer le partenariat et la concertation entre les partenaires au sein des structures du comité sectoriel de main-d'œuvre</i>	
<b>Orientation 3 .....</b>	<b>15</b>
<i>Contribuer au développement, à la reconnaissance et à la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre (incluant les activités hors Cadre)</i>	
<b>Orientation 4 .....</b>	<b>26</b>
<i>Contribuer au renforcement et améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines dans les entreprises</i>	
<b>Orientation 5 .....</b>	<b>28</b>
<i>Contribuer à l'enrichissement de la connaissance du marché du travail par la collecte et la diffusion de l'information stratégique sur les secteurs afin de mieux anticiper les demandes des secteurs et de prévoir leur évolution</i>	

**NOTE DU CSMOAF**

Afin de répondre, d'une part, aux demandes en lien avec l'entente-cadre signée avec la Commission des partenaires du marché du travail et, d'autre part, aux exigences imposées aux organisations incorporées sous le couvert de la troisième partie de la « Loi sur les compagnies », le CSMOAF produit désormais un seul et unique document dans lequel le lecteur retrouvera non seulement le rapport annuel, mais aussi les éléments de reddition de comptes présentés sous la forme proposée par la Commission des partenaires du marché du travail.

Bonne lecture!

## **RESSOURCES HUMAINES**

---

---

### **Le conseil d'administration**

ALBERT, Francis

Regroupement des sociétés d'aménagement forestier (RESAM)

BEAUDOIN, Marc

Regroupement des sociétés d'aménagement forestier (RESAM)

BOIVIN, Florent

Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

FORTIN, Michel

Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt (FTPF)

GALLANT, François, *coprésident*

Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)

GAUDREAULT, Germain, *trésorier*

Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)

LAROUCHE, Jean-Claude

Fédération des travailleurs et des travailleuses du papier et de la forêt (FTPF)

LESSARD, Jocelyn, *coprésident*

Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)

LÉVESQUE, Valérie (*ajout d'un siège de l'AETSQ lors de la rencontre du C.A. du 25 novembre 2010*)

Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

MCLEAN, Stéphane

Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)

PARADIS, Réjean

Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)

SIMARD, Fabien

Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ)

SIMARD, Jérôme

Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF)

VERREAULT, George

Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP)

**Les observateurs**

BROCHU, Lynne

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

LÉGARÉ, Gaston (*remplacé exceptionnellement pour la rencontre du C.A. du 5 juillet 2010 par Normand Bureau*)

Commission des partenaires du marché du travail (CPMT)

Direction du développement des compétences et de l'intervention sectorielle (DDCIS)

TALBOT, Marie (*remplacée en cours de mandat par Suzie O'Bomsawin Descôteaux, puis par Nancy Barbeau*)

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

TREMBLAY, Jacques J.

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)

**Le personnel régulier**

BEAUPRÉ, Annie, ing.f., directrice générale

BOULIANE, Christine, ing.f., adjointe à la direction générale

BRIÈRE, Eugénie, adjointe administrative (*remplacée en mars 2011 par Khizrane Bahi*)

DE PASSILLÉ, Vincent, t.p., chargé de projet

DUMAIS, Isabelle, ing.f., coordonnatrice à la formation (*remplacée en août 2010 par Catherine Rioux, diplômée en sciences de l'orientation*)

LANGLOIS, Julie, ing.f., M.Sc., chargée de projet

**Les consultants et les fournisseurs de services**

Alia Conseil

François Pouliot, Consultant/Chef de pratique efficacité organisationnelle et développement des leaders

Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO)

Dominic Toupin, ing.f., M.Sc.

Commission scolaire des Monts-et-Marées

Langis Larochelle, nouveau maître-compagnon

Formulogic

Peter Hayfield, président

Groupe Perspective

Cynthia Perron, directrice – Services-conseil

JMR Consultants

Jean-Maurice Richard

La Fabrik

Tommy Ferland, graphiste

Maîtres-compagnons :

Daniel Baker

Paul Cyr

Jacques Langlois

Adrien Michaud

Médiom internet

Fournisseur Internet

Misys inc.

Mario Sauvageau

Service aux entreprises Pays-des-Bleuets

Camil Routhier, nouveau maître-compagnon

Zins, Beauchesne et associés

Renée Dubé, associée

**Le vérificateur comptable**

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L.

Alain Labrie, comptable agréé

**Les institutions bancaires**

Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Sainte-Foy

ING DIRECT

**RENCONTRES DES ADMINISTRATEURS**

---

---

**Réunions du conseil d'administration**

- 69<sup>e</sup> 5 juillet 2010
- 70<sup>e</sup> 28 et 29 septembre 2010
- 71<sup>e</sup> 25 novembre 2010
- 72<sup>e</sup> 13 janvier 2011
- 73<sup>e</sup> 22 mars 2011

**Réunions du conseil d'administration spécial**

- 5<sup>e</sup> 7 et 8 juin 2010

**Réunions du comité exécutif**

- 52<sup>e</sup> 5 mai 2010
- 53<sup>e</sup> 17 juin 2010
- 54<sup>e</sup> 28 janvier 2011

**Assemblée générale annuelle**

- 14<sup>e</sup> 5 juillet 2010

**Orientation 1 :** Assurer la représentativité du secteur lors d'une assemblée publique, lors de l'assemblée générale, au sein du conseil d'administration, du comité exécutif et au niveau des autres instances du comité sectoriel de main-d'œuvre dans son secteur

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année	Appréciation en fin d'année
Exploitation forestière (SCIAN 1133) : Récolte de bois caractérisé par un long cycle de croissance (dix ans ou plus).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Comité de sélection pour l'<i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i></li> <li>• Comité de travail adéquation formation emploi</li> <li>• Comité de travail pour l'<i>Étude de pertinence et de faisabilité sur la transformation du programme d'apprentissage en milieu de travail « mécanicien d'engin de chantier » en norme professionnelle « mécanicien d'équipement lourd »</i></li> </ul>	À maintenir	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 12 sièges au C.A. et est majoritairement représenté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sièges à l'AETSQ<sup>1</sup>;</li> <li>• 2 sièges au CIFQ;</li> <li>• 2 sièges à la FQCF;</li> <li>• 2 sièges au RESAM;</li> <li>• 4 sièges au SCEP-FTQ.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient 3 sièges au C.E. et est représenté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 siège au CIFQ;</li> <li>• 1 siège à la FQCF;</li> <li>• 1 siège au SCEP-FTQ.</li> </ul> <p>1 représentant de l'AETSQ s'est impliqué dans le comité de sélection de l'<i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i>.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ et 1 représentant de la FQCF se sont impliqués dans le comité de travail adéquation formation emploi.</p> <p>1 représentant du CIFQ et 1 représentant du SCEP-FTQ se sont impliqués dans le comité de travail pour l'<i>Étude de pertinence et de faisabilité sur la transformation du programme d'apprentissage en milieu de travail « mécanicien d'engin de chantier » en norme professionnelle « mécanicien d'équipement lourd »</i>.</p>

<sup>1</sup> L'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ) a obtenu un siège supplémentaire au sein du conseil d'administration du CSMOAF lors de la 71<sup>e</sup> rencontre du conseil d'administration, tenue le 25 novembre 2010 à Québec.

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année	Appréciation en fin d'année
<p>Activités de soutien à la foresterie (SCIAN 1153) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Services de soutien essentiels à la production forestière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Comité de sélection pour l'<i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i></li> <li>• Comité de travail adéquation formation emploi</li> </ul>	<p>À maintenir</p>	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 8 sièges au C.A. et est majoritairement représenté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sièges à l'AETSQ<sup>1</sup>;</li> <li>• 2 sièges à la FQCF;</li> <li>• 2 sièges au RESAM;</li> <li>• 2 sièges à la FTPF-CSN.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient 1 siège au C.E. représenté par la FQCF.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ s'est impliqué dans le comité de sélection pour l'<i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i>.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ, 1 représentant de la FQCF et 1 représentant de la FTPF-CSN se sont impliqués dans le comité de travail adéquation formation emploi.</p>
<p>Exploitation de terres à bois (SCIAN 1131)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exploitation de terres à bois en vue de la vente de bois debout.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Comité de sélection pour l'<i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i></li> <li>• Comité de travail adéquation formation emploi</li> </ul>	<p>À maintenir</p>	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Ce sous-secteur détient 8 sièges au C.A. et est majoritairement représenté par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 sièges à l'AETSQ<sup>1</sup>;</li> <li>• 2 sièges à la FQCF;</li> <li>• 2 sièges au RESAM.</li> </ul> <p>Ce sous-secteur détient 1 siège au C.E. représenté par la FQCF.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ s'est impliqué dans le comité de sélection pour l'<i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i>.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ et 1 représentant de la FQCF se sont impliqués dans le comité de travail adéquation formation emploi.</p>

Composition du secteur	Instance ou forum du CSMO	Appréciation en début d'année	Appréciation en fin d'année
<p>Pépinières forestières et récolte de produits forestiers (SCIAN 1132) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de semis dans des pépinières spécialisées;</li> <li>• Récolte de gomme, écorce, aiguilles de sapin et mousse espagnole.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil d'administration</li> <li>• Comité exécutif</li> <li>• Comité de sélection pour l'<i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i></li> <li>• Comité de travail adéquation formation emploi</li> </ul>	<p>À maintenir</p>	<p><u>À maintenir :</u></p> <p>Certaines pépinières forestières privées appartiennent à des groupements forestiers et à des coopératives forestières qui sont respectivement représentés au C.A. par 2 sièges du RESAM et 2 sièges de la FQCF. De plus, la FQCF possède 1 siège au C.E.</p> <p>Les pépinières forestières publiques appartiennent au MRNF qui possède 2 sièges d'observateur au C.A.</p> <p>Certains groupements forestiers, certaines coopératives forestières et certaines entreprises privées réalisent de la récolte de produits forestiers et sont respectivement représentés au C.A. par 2 sièges du RESAM, 2 sièges de la FQCF et 2 sièges de l'AETSQ<sup>1</sup>. De plus, la FQCF possède 1 siège au C.E.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ s'est impliqué dans le comité de sélection pour l'<i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i>.</p> <p>1 représentant de l'AETSQ et 1 représentant de la FQCF se sont impliqués dans le comité de travail adéquation formation emploi.</p>

**Orientation 2 : Développer le partenariat et la concertation entre les partenaires au sein des structures du comité sectoriel de main-d'œuvre**

Instances actives de concertation	Mandat et objectifs	Fréquence	Appréciation des résultats (taux de participation, résultats ou retombées)
Conseil d'administration	Gestion stratégique des priorités sectorielles	6 fois	<p>Le C.A. s'est réuni 5 fois pour la gestion stratégique des priorités sectorielles.</p> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 63 % pour les administrateurs;</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT;</li> <li>• 73 % pour les autres observateurs.</li> </ul>
Conseil d'administration	Concertation du conseil d'administration	1 fois	<p>Le C.A. s'est réuni 1 fois pour la rencontre spéciale.</p> <p>Taux de participation pour la rencontre spéciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 54 % pour les administrateurs;</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT;</li> <li>• 67 % pour les autres observateurs.</li> </ul> <p>En juin 2010, le CSMOAF a fait appel à une firme spécialisée afin d'accompagner les membres de son conseil d'administration dans leur démarche de concertation. Une rencontre spéciale du c.a., qui s'est tenue sur deux jours, a été organisée en collaboration avec la firme retenue.</p> <p>Afin de préparer l'activité de concertation, un diagnostic interne très succinct a été réalisé.</p> <p>L'activité de concertation qui a suivi visait à permettre au CSMOAF de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• se rallier autour d'une vision commune quant aux enjeux du secteur;</li> <li>• favoriser les discussions et les échanges entre les groupes d'administrateurs;</li> <li>• amener les parties à un consensus autour des mandats du CSMOAF.</li> </ul>

Instances actives de concertation	Mandat et objectifs	Fréquence	Appréciation des résultats (taux de participation, résultats ou retombées)
(suite) Conseil d'administration	(suite) Concertation du conseil d'administration		(suite) Le bilan de cette démarche a été positif. Les discussions ont permis deux constatations importantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>• prendre conscience que, la plupart du temps, ce sont les administrateurs qui limitaient la portée des mandats du Comité et qui ne se donnaient pas le droit d'aborder certains sujets;</li> </ul> constater que les projets à mettre en œuvre devaient s'inscrire à l'intérieur des cinq mandats dictés par la CPMT; d'où l'importance de clarifier leur portée.
Comité exécutif	Affaires courantes	3 fois	Le C.E. s'est réuni 3 fois. Taux de participation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 89 % pour les administrateurs;</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT.</li> </ul>
Assemblée générale	Adoption du rapport annuel et des états financiers vérifiés, élection des administrateurs et nomination du vérificateur comptable	1 fois	L'assemblée générale s'est tenue le 5 juillet 2010. Taux de participation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• 54 % pour les administrateurs;</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT;</li> <li>• 67 % pour les autres observateurs.</li> </ul>

Instances actives de concertation	Mandat et objectifs	Fréquence	Appréciation des résultats (taux de participation, résultats ou retombées)
Comité de sélection pour l' <i>Étude de pertinence et de viabilité d'une mutuelle de formation pour le secteur de l'aménagement forestier</i>	Sélection d'une firme pour l'élaboration de l'étude, émission de recommandations au comité exécutif pour l'embauche et validation du rapport préliminaire avec la firme pour orienter les travaux	2 fois	<p>En plus de la directrice et de la coordonnatrice de la formation du CSMOAF, le comité était composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 représentant de l'AETSQ;</li> <li>• conseiller de la CPMT.</li> </ul> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 50 % pour les administrateurs (ne pouvant être présent à la 2<sup>e</sup> rencontre, le représentant de l'AETSQ avait transmis au préalable ses commentaires sur l'étude préliminaire);</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT.</li> </ul> <p>Étant donné les résultats de l'étude démontrant la difficulté d'atteindre la viabilité financière, le CSMOAF a décidé de ne pas aller de l'avant avec la création d'une mutuelle de formation dans le secteur de l'aménagement forestier.</p>
Comité de travail adéquation formation emploi	Apport de propositions à la CPMT quant à une meilleure adéquation entre l'éducation et l'emploi pour le secteur de l'aménagement forestier et en général	1 fois	<p>En plus de la directrice du CSMOAF, le comité était composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 représentant de l'AETSQ;</li> <li>• 2 représentants du CIFQ;</li> <li>• 1 représentant de la FQCF;</li> <li>• 1 représentant de la FTPF-CSN;</li> <li>• 1 observateur du MELS;</li> <li>• 1 observateur du MRNF;</li> <li>• conseiller de la CPMT.</li> </ul> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 60 % pour les administrateurs;</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT;</li> <li>• 100 % pour les autres observateurs.</li> </ul> <p>Le 28 janvier 2011, le CSMOAF a transmis à la CPMT 12 propositions pour une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi.</p>

Instances actives de concertation	Mandat et objectifs	Fréquence	Appréciation des résultats (taux de participation, résultats ou retombées)
<p>Comité de travail pour l'Étude de pertinence et de faisabilité sur la transformation du programme d'apprentissage en milieu de travail « mécanicien d'engin de chantier » en norme professionnelle « mécanicien d'équipement lourd »</p>	<p>Sélection d'une firme pour l'élaboration de l'étude et orientation de la firme au cours des travaux jusqu'à la validation du rapport final.</p>	<p>4 fois</p>	<p>En plus de la directrice et de la coordonnatrice de la formation du CSMOAF, le comité était composé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 représentant du CIFQ;</li> <li>• 1 représentant du SCEP-FTQ;</li> <li>• conseiller de la CPMT.</li> </ul> <p>Taux de participation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 13 % pour les administrateurs (en dépit des absences aux rencontres, ils ont généralement suivi le processus);</li> <li>• 100 % pour le conseiller de la CPMT.</li> </ul> <p>L'étude est toujours en cours.</p>

**Orientation 3 : Contribuer au développement, à la reconnaissance et à la pleine utilisation des compétences de la main-d'œuvre (incluant les activités hors Cadre)**

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.1</b> Effectuer la promotion régulière des PAMT liés au métier d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et à celui d'abatteur manuel, à savoir la diffusion d'une lettre d'information en début d'année à toutes les entreprises du secteur de l'aménagement forestier et l'utilisation du dépliant promotionnel sur le compagnonnage ainsi que du <i>Guide d'intégration du compagnon dans l'entreprise</i>.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion d'une lettre d'information sur les PAMT liés au métier d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et au métier d'abatteur manuel, aux 445 entreprises répertoriées dans le secteur de l'aménagement forestier.</li> <li>• Promotion des PAMT liés à ces métiers via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.10 pour plus de détails).</li> <li>• Tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières (voir l'activité 5.11 pour plus de détails).</li> <li>• Rédaction d'un texte sur les PAMT des métiers manuels et mécanisés du Comité ainsi que sur la tournée promotionnelle du CSMOAF dans le bulletin de liaison périodique <i>Le Professionnel au boulevau</i>, éditions de décembre 2010 et avril 2011.</li> <li>• 188 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 210 ciblées pour le métier d'ouvrier sylvicole – débroussailleur :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 40 au Bas-Saint-Laurent (01);</li> <li>○ 66 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02);</li> <li>○ 4 en Mauricie (04);</li> <li>○ 2 en Outaouais (07);</li> <li>○ 10 en Abitibi-Témiscamingue (08);</li> <li>○ 41 en Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11);</li> <li>○ 10 dans Lanaudière (14);</li> <li>○ 15 dans les Laurentides (15).</li> </ul> </li> <li>• 44 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) sur 45 ciblées pour le métier d'abatteur manuel :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 34 au Bas-Saint-Laurent (01);</li> <li>○ 6 en Mauricie (04);</li> <li>○ 1 dans Montréal (06);</li> <li>○ 3 en Chaudière-Appalaches (12).</li> </ul> </li> <li>• Planification de la mise à jour à venir du dépliant promotionnel sur le compagnonnage ainsi que du <i>Guide d'intégration du compagnon dans l'entreprise</i>.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.2</b> Procéder à la mise à jour annuelle des cartables et des outils de formation des compagnons pour les métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre de 2 jours avec les maîtres-compagnons en février 2011, pour la mise à jour des cartables de formation de compagnons en débroussaillage et en abattage manuel ainsi que des outils qui y sont associés (examens pratique et théorique).</li> </ul>
<p><b>3.3</b> Réviser les outils afférents à la norme professionnelle en travaux sylvicoles – débroussaillage (carnet d'apprentissage et guide à l'intention du compagnon).</p>		N		<p>Le CSMOAF n'a pas présenté de demande de financement pour cette activité au FDRCMO au cours de cette année financière. Il considérerait plus judicieux de reporter l'activité à la prochaine année financière pour attendre le retour à l'emploi de la chargée de projet responsable du dossier.</p>
<p><b>3.4</b> Effectuer la promotion des PAMT liés au métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et à celui d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière.</p> <p><i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des PAMT liés aux métiers mécanisés via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.10 pour plus de détails). Certains événements ont eu lieu avant le lancement officiel des deux normes professionnelles, le 4 novembre 2010, alors que d'autres ont eu lieu après.</li> <li>• Tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières (voir l'activité 5.11 pour plus de détails).</li> <li>• Rédaction d'un texte sur les PAMT des métiers manuels et mécanisés du Comité ainsi que sur la tournée promotionnelle du CSMOAF dans le bulletin de liaison périodique <i>Le Professionnel au boulev.</i>, éditions de décembre 2010 et avril 2011.</li> <li>• 11 ententes de qualification signées (apprentis inscrits) pour le métier d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>3 en abattage :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02);</li> <li>○ 2 dans les Laurentides (15).</li> </ul> </li> <li><u>6 en débardage :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2 au Saguenay – Lac-Saint-Jean (02);</li> <li>○ 4 dans Lanaudière (14).</li> </ul> </li> <li><u>2 en façonnage</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 dans les Laurentides</li> <li>○ 1 autre ?</li> </ul> </li> <li><u>Aucune en chargement</u></li> </ul> </li> <li>• Aucune entente de qualification signée pour le métier d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.5</b> Collaboration à l'élaboration d'une étude de pertinence pour le métier de mécanicien d'équipements lourds en vue de produire une norme professionnelle. (Étude conjointe avec le CSMO Mines).</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre avec le CSMO Mines en octobre 2010 pour l'élaboration du cahier de charges de l'<i>Étude de pertinence et de faisabilité sur la transformation du programme d'apprentissage en milieu de travail « mécanicien d'engin de chantier » en norme professionnelle « mécanicien d'équipement lourd »</i>.</li> <li>• Envoi de l'appel d'offres en février 2011.</li> <li>• Sélection des candidatures et entrevues de sélection, en mars 2011.</li> <li>• Rencontre de démarrage avec la firme retenue en mars 2011.</li> <li>• Validation du guide d'entrevue et autres documents.</li> <li>• L'étude est toujours en cours.</li> </ul>
<p><b>3.6</b> Promotion de la norme professionnelle et du service d'évaluation et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (SERMCO) pour les métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel, et validation des outils d'évaluation sur le terrain et perfectionnement au besoin.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion des normes et du SERCMO liés aux métiers manuels via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.10 pour plus de détails).</li> <li>• Tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières (voir l'activité 5.11 pour plus de détails).</li> <li>• Rédaction d'un texte sur la tournée promotionnelle du CSMOAF dans le bulletin de liaison périodique <i>Le Professionnel au boulevau</i>, éditions de décembre 2010 et avril 2011.</li> <li>• Le CSMOAF n'a pas été en mesure de valider les outils d'évaluation dans le cadre de la reconnaissance des compétences pour ces métiers. Bien que le SERCMO pour ces métiers soit actif depuis 2009, le CSMOAF n'a reçu qu'une seule demande d'évaluation en abattage manuel depuis sa mise en service. La validation et le perfectionnement de ces outils pourront être faits lorsqu'au moins cinq évaluations auront été effectuées pour chaque métier.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.7</b> Promotion de la norme professionnelle et du service d'évaluation et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (SERCMO) pour les métiers d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière, et validation des outils d'évaluation sur le terrain et perfectionnement au besoin.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion du SERCMO lié aux métiers mécanisés via la participation du CSMOAF aux congrès annuels de ses membres et de certains partenaires (voir l'activité 5.10 pour plus de détails). Certains événements ont eu lieu avant le lancement officiel des deux normes professionnelles, le 4 novembre 2010, alors que d'autres ont eu lieu après.</li> <li>• Tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières (voir l'activité 5.11 pour plus de détails).</li> <li>• Rédaction d'un texte sur la tournée promotionnelle du CSMOAF dans le bulletin de liaison périodique <i>Le Professionnel au bouleau</i>, éditions de décembre 2010 et avril 2011.</li> <li>• Révision et correction des outils d'évaluation, pour les métiers d'opérateur de machines utilisées en récolte du bois et d'opérateur de machines utilisées en voirie forestière, élaborés par des consultants.</li> </ul>
<p><b>3.8</b> Offrir un service soutenu de formation continue aux entreprises du secteur.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi par courrier postal et électronique, en avril 2010, d'un sondage sur les besoins de formation des 445 entreprises répertoriées dans le secteur de l'aménagement forestier. <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 17 entreprises répondantes : pas de besoin particulier en formation pour l'instant pour plusieurs, et pour les autres, besoins de formation très variés.</li> </ul> </li> <li>• Lors de la tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières, plusieurs entreprises ont mentionné avoir des besoins particuliers de formation ne pouvant pas être comblés par les PAMT. Un rapport sur la tournée promotionnelle a été rédigé et rassemble toutes ces informations qui permettront au CSMOAF d'établir un plan d'action pour la réalisation future de projets de formations sur mesure répondant aux besoins des entreprises et aux contextes des différentes régions.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.9</b> Autoriser les compagnons qui ont suivi la formation du CSMOAF de compagnon en abattage manuel à offrir les 16 heures de formation exigées par le Comité paritaire de prévention du secteur forestier de la CSST.</p> <p><i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>• La proposition du CSMOAF de reconnaître de facto les compagnons ayant suivi la formation du Comité sectoriel comme étant aptes à offrir, dans l'entreprise avec laquelle ils ont un lien d'emploi, la formation obligatoire de 16 heures <i>Santé et sécurité du travail en forêt – Abattage manuel</i> du Comité paritaire de prévention du secteur forestier de la CSST, a été rejetée par ce dernier.</li> <li>• Le comité sur l'abattage manuel, qui relève du Comité paritaire, propose plutôt d'exiger les mêmes préalables pour toute personne souhaitant devenir « formateur accrédité », soit : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 ans d'expérience en abattage manuel</li> <li>○ 2 ans d'expérience en formation</li> <li>○ réussir un examen pratique et un examen théorique</li> <li>○ suivre les mises à niveau offertes par le Comité paritaire.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>3.10</b> Offrir les formations de compagnons en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel.</p>		N		<p><u>Formations de compagnons 2010</u> en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception de 6 inscriptions suite à l'envoi du formulaire d'inscription accompagné de la lettre d'information sur les formations offertes, par courrier postal et électronique, aux 445 entreprises répertoriées dans le secteur de l'aménagement forestier : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 3 en travaux sylvicoles – débroussaillage dans les régions suivantes : Bas-Saint-Laurent, Saguenay – Lac Saint-Jean et Côte-Nord.</li> <li>○ 3 en abattage manuel au Bas-Saint-Laurent.</li> </ul> </li> <li>• Annulation des formations de compagnons 2010 (la cible était de 24 débroussailleurs et de 8 abatteurs manuels formés) pour cause d'insuffisance d'inscriptions à l'intérieur d'une même région (le CSMOAF estime qu'il faut au minimum 4 inscriptions pour offrir une formation de compagnons dans une région à un coût raisonnable) et de refus de financement de la part des directions régionales d'Emploi-Québec.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.10 (suite)</b> Offrir les formations de compagnons en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel.</p>		N		<p><u>Formations de compagnons 2011</u> en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi par courrier postal et électronique, en décembre 2010, aux 445 entreprises répertoriées dans le secteur de l'aménagement forestier : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ d'une lettre informant les entreprises des changements liés aux procédures d'inscription et aux critères d'admissibilité au financement des formations de compagnons offertes en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel en 2011;</li> <li>○ du formulaire d'inscription pour le printemps 2011.</li> </ul> </li> <li>• Réception de 27 inscriptions suite à l'envoi courrier de décembre et à la tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 18 inscriptions à la formation de compagnons en travaux sylvicoles – débroussaillage;</li> <li>○ 5 inscriptions à la formation de compagnons en abattage manuel;</li> <li>○ 4 inscriptions à la formation mixte de compagnons (travaux sylvicoles – débroussaillage ET abattage manuel).</li> </ul> </li> <li>• Envoi d'une demande de financement au FDRCMO, en février 2011, pour les formations de compagnons prévues en avril et mai 2011.</li> <li>• Rencontre de 2 jours avec les maîtres-compagnons, en février 2011, pour la préparation des formations de compagnons et la mise à jour des cartables de formation et des outils qui y sont associés (examens pratique et théorique).</li> <li>• Formation de 2 jours de deux nouveaux maîtres-compagnons, en mars 2011, pour répondre aux besoins anticipés pour les formations de compagnons en 2011.</li> </ul>
<p><b>3.11</b> Organiser la formation des premières cohortes de compagnons pour les métiers opérateur de machines utilisées en récolte du bois et opérateur de machines utilisées en voirie forestière.</p>		N		<p>Puisque les travaux pour finaliser le bilan sur l'implantation des normes professionnelles reliées à ces métiers sont toujours en cours, cette activité a dû être reportée à la prochaine année financière (la cible était de 4 experts formés).</p>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.12</b> Offrir les suivis aux compagnons actifs en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel.</p>	O			<p>Suivis de compagnons 2010, individuels et de groupe, en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réception de 4 inscriptions, en juin 2010, suite à l'envoi du formulaire d'inscription accompagné de la lettre d'information sur les suivis offerts, par courrier postal et électronique, aux 445 entreprises répertoriées dans le secteur de l'aménagement forestier : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 en abattage manuel pour un suivi de groupe et 1 en travaux sylvicoles – débroussaillage pour un suivi de groupe, dans la région du Bas-Saint-Laurent;</li> <li>○ 2 en travaux sylvicoles – débroussaillage pour un suivi de groupe, dans la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine.</li> </ul> </li> <li>• Aucun de ces suivis n'a été effectué, étant donné que leur répartition géographique empêchait la formation de groupes. Le CSMOAF a donc offert aux entreprises d'effectuer plutôt un suivi individuel de leur(s) compagnon(s). Une seule entreprise a accepté d'assumer les coûts reliés au suivi individuel de son compagnon en abattage manuel.</li> <li>• La cible de 1 compagnon formé en abattage manuel a été atteinte. Par contre, celle de 8 compagnons en travaux sylvicoles – débroussaillage n'a pas été atteinte.</li> </ul>
<p><b>3.13</b> Rendre disponible, aux personnes qui en font la demande, l'évaluation de leurs compétences techniques dans le cadre de la norme ouvrier sylvicole –débroussailleur, de la norme abatteur manuel, de la norme opérateur de machines utilisées en récolte du bois et de la norme opérateur de machines utilisées en voirie forestière.</p>			C	<p><u>Pour les normes liées aux métiers manuels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le SERCMO pour les métiers d'ouvrier sylvicole – débroussailleur et d'abatteur manuel est actif depuis 2009. Malgré la promotion du service effectuée, le CSMOAF n'a reçu qu'une seule demande d'évaluation en abattage manuel depuis sa mise en service. La cible était de 30 ouvriers sylvicoles – débroussailleurs et de 5 abatteurs manuels évalués.</li> </ul> <p><u>Pour les normes liées aux métiers mécanisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réflexions et échanges, avec les directeurs des centres de formation professionnelle (CFP) offrant des programmes de formation dans le secteur de l'aménagement forestier, sur la possibilité que les évaluations, dans le cadre de la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre pour ces métiers mécanisés, soient offertes via les CFP.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.13 (suite)</b> Rendre disponible, aux personnes qui en font la demande, l'évaluation de leurs compétences techniques dans le cadre de la norme ouvrier sylvicole –débroussaillieur, de la norme abatteur manuel, de la norme opérateur de machines utilisées en récolte du bois et de la norme opérateur de machines utilisées en voirie forestière.</p>			C	<p><u>Pour les normes liées aux métiers mécanisés (suite) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Premières démarches de préparation et d'organisation de projets pilotes visant l'expérimentation des évaluations prévues dans le cadre de la reconnaissance des compétences pour ces métiers mécanisés.</li> <li>• Lors de la tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières, 2 entreprises forestières ont manifesté leur intérêt à participer aux projets pilotes. Le CSMOAF a ensuite rencontré individuellement ces entreprises pour préciser leur possible implication dans les projets pilotes.</li> <li>• Puisque les travaux pour finaliser le bilan sur l'implantation des normes professionnelles reliées à ces métiers sont toujours en cours, le CSMOAF n'a pas encore entamé ses projets pilotes. La cible de 4 évaluateurs formés pour les métiers mécanisés n'a donc pas été atteinte.</li> </ul>
<p><b>3.14</b> Rendre disponible aux travailleurs ayant d'autres travailleurs sous leur supervision l'évaluation de leurs compétences pédagogiques dans le cadre de la nouvelle norme compagnon.</p>		N		<p>La CPMT n'ayant toujours pas pris de décision officielle quant à la mise en œuvre de sa nouvelle norme compagnon, cette activité a dû être reportée à la prochaine année financière (la cible était de 9 travailleurs formés).</p> <p>Le CSMOAF a tout de même réalisé quelques actions en lien avec cette activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche d'informations concernant les outils développés par Emploi-Québec dans le cadre de la norme compagnon et étude de la norme compagnon.</li> <li>• Élaboration de stratégies d'évaluation et d'apprentissage relatives à la norme.</li> <li>• Recherche auprès des autres comités sectoriels concernant l'adaptation de la norme compagnon à leur secteur.</li> <li>• Promotion de la norme professionnelle compagnon lors de la tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
3.15 Analyser les besoins de formation des travailleurs forestiers.			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration de la structure de la base de données Access nécessaire à la compilation des questionnaires complétés dans le cadre de l'enquête de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre (GPMO) 2009-2010 du CSMOAF.</li> <li>Compilation et analyse des 1 283 questionnaires complétés par des travailleurs du secteur de l'aménagement forestier, toujours en cours.</li> </ul>
3.16 Promouvoir et rendre disponible une formation de techniciens forestiers sur le modèle du Bas-Saint-Laurent dans d'autres régions forestières.	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>Envoi par courrier postal et électronique, en avril 2010, d'un sondage sur les besoins de formation aux 445 entreprises répertoriées dans le secteur de l'aménagement forestier, incluant une section se rapportant à la formation de techniciens forestiers : <ul style="list-style-type: none"> <li>17 entreprises répondantes : pas de besoin particulier en formation pour l'instant pour plusieurs, et pour les autres, besoins de formation très variés.</li> </ul> </li> <li>Rédaction d'un texte invitant les organisations intéressées à rendre disponible une formation de techniciens forestiers similaire dans leur région, à communiquer avec le CSMOAF. Le texte a été diffusé dans le bulletin de liaison périodique <i>Le Professionnel au boulev</i> de décembre 2010.</li> <li>Démarches d'une entreprise de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, intéressée à collaborer pour rendre cette formation disponible pour les entreprises de sa région (les démarches sont actuellement en cours).</li> </ul>
3.17 Établir des mécanismes de communication entre le monde de l'éducation et le monde du travail de manière à permettre un meilleur arrimage entre les programmes offerts en formation professionnelle et les Programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en aménagement forestier.	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation du CSMOAF à 3 rencontres avec les directeurs des CFP offrant des programmes de formation dans le secteur de l'aménagement forestier, pour échanger sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Un éventuel arrimage entre le Service de reconnaissance des acquis (RAC), reconnu par le MELS, et le SERCMO, reconnu par la CPMT et Emploi-Québec;</li> <li>La possibilité que les formations de compagnons du CSMOAF soient offertes via les CFP;</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.17 (suite)</b> Établir des mécanismes de communication entre le monde de l'éducation et le monde du travail de manière à permettre un meilleur arrimage entre les programmes offerts en formation professionnelle et les Programmes d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en aménagement forestier.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La possibilité de diviser les formations de compagnons du CSMOAF en modules qui correspondraient aux différentes compétences visées par les normes professionnelles du CSMOAF;</li> <li>○ La possibilité que les évaluations dans le cadre de la reconnaissance des compétences pour les métiers mécanisés du secteur de l'aménagement forestier soient offertes via les CFP.</li> <li>● Réception d'une offre de service, en février 2011, concernant la mise en place d'un SERCMO pour les métiers mécanisés via les CFP offrant les formations scolaires rattachées à ces métiers (les dépositaires de cette offre de service sont les Services aux entreprises des commissions scolaires suivantes : C.S. de l'Énergie, C.S. de l'Estuaire, C.S. des Monts et Marées, C.S. Harricana, C.S. Pierre-Neveu, C.S. du Pays-des-Bleuets).</li> <li>● Mise en œuvre de projets pilotes pour évaluer la pertinence de la stratégie proposée dans l'offre de service des commissions scolaires prévue pour la prochaine année financière.</li> <li>● Formation de 2 nouveaux maîtres-compagnons en travaux sylvicoles – débroussaillage et en abattage manuel, en mars 2011, en provenance des commissions scolaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 1 en provenance de la C.S. des Monts et Marées;</li> <li>○ 1 en provenance de la C.S. du Pays-des-Bleuets</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>3.18</b> Promouvoir, auprès du monde de l'éducation, l'importance de la révision des critères reliés aux passerelles établies entre les différents programmes de formation dans le secteur de l'aménagement forestier (DEP versus DEC et DEC versus baccalauréat).</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Vérification auprès du MELS et de l'Université Laval de la date de la dernière révision de chacun des programmes de formation dans le secteur de l'aménagement forestier.</li> <li>● Étude en cours des passerelles établies entre les programmes de formation des différents niveaux du secteur de l'aménagement forestier.</li> </ul>
<p><b>3.19</b> Participer à l'élaboration du métier semi-spécialisé de reboiseur avec le MELS.</p> <p><i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>● Collaboration, avec la Direction générale de la formation des jeunes du MELS, à l'élaboration du métier semi-spécialisé de reboiseur, en octobre 2010.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>3.20</b> Sondage auprès des compagnons du secteur de l'aménagement forestier</p> <p><i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondage réalisé auprès des 176 compagnons ayant reçu au moins une formation de compagnons du CSMOAF (en travaux sylvicoles – débroussaillage ou en abattage manuel), afin de déterminer le bassin de compagnons actifs et de mettre à jour leur profil.</li> <li>• Analyse des données et production du rapport en cours.</li> </ul>

O : oui                      N : non                      C : en continu

**Orientation 4 : Contribuer au renforcement et améliorer les pratiques en gestion des ressources humaines dans les entreprises**

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>4.1</b> Élaborer une stratégie de mobilisation des entreprises pour une saine gestion des ressources humaines.</p>		N		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cette activité n'a pas été réalisée dans la présente année financière au profit d'autres activités non prévues au plan d'action 2010-2011 mais jugées plus prioritaires.</li> </ul> <p>Toutefois, un certain nombre d'actions en lien avec le sujet ont été effectuées au cours de l'année financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Placement sur la page d'accueil de notre site Internet d'une bannière web faisant le lien vers une formation virtuelle et gratuite en gestion des ressources humaines, <a href="http://www.formationRH.ca">www.formationRH.ca</a>, développée par TechnoCompétences, le Comité sectoriel de main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications, et envoi d'un courriel à 206 entreprises du secteur pour en faire la promotion.</li> <li>• Présentation sur les enjeux liés à la main-d'œuvre et les difficultés anticipées dans le secteur de l'aménagement forestier, en juillet 2010, au Comité sur la revalorisation de l'industrie forestière du CIFQ.</li> <li>• Participation au groupe de discussion du Québec sur les grands enjeux et les principales tendances en matière de ressources humaines dans le secteur forestier, du Conseil sectoriel des produits forestiers, en octobre 2010.</li> </ul>
<p><b>4.2</b> Ajouter le PAMT en travaux sylvicoles – débroussaillage dans les éléments couverts par le <i>Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles (PGES)</i>.</p> <p><i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Représentations auprès de la CPMT pour faire valoir la position suivante du CSMOAF : Considérant que des employeurs peuvent bénéficier d'avantages déloyaux en utilisant le PAMT en travaux sylvicoles – débroussaillage sans offrir de formation de qualité à leurs travailleurs, le CSMOAF propose d'ajouter, dans les éléments couverts par le PGES, la vérification des aspects suivants en lien avec le PAMT en question :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ la compétence du compagnon (soit en passant par la formation de compagnons du CSMOAF, soit par l'évaluation de ses compétences via le SERCMO);</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>4.2 (suite)</b> Ajouter le PAMT en travaux sylvicoles – débroussaillage dans les éléments couverts par le <i>Programme de certification des pratiques de gestion des entreprises sylvicoles</i> (PGES). <i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ le temps d'apprentissage admissible et effectivement réalisé par le ou les apprentis;</li> <li>○ le temps de compagnonnage admissible et effectivement réalisé par le compagnon.</li> <li>● Une rencontre est prévue avec MM. Jean-Luc Trahan et Gilles Lemay de la CPMT, en avril 2011, pour discuter à nouveau de cette proposition.</li> </ul>
<p><b>4.3</b> Sensibiliser les entreprises du secteur de l'aménagement forestier à l'intégration des clientèles cibles, notamment les autochtones et les immigrants reçus.</p>		N		<ul style="list-style-type: none"> <li>● Cette activité a été reportée à la prochaine année financière.</li> </ul>
<p><b>4.4</b> Participer au groupe de travail sur la formation, l'apprentissage et l'embauche des autochtones.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Participation à 2 rencontres du groupe de travail sur la formation, l'apprentissage et l'embauche des autochtones : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ mai 2010 : échanges sur la <i>Stratégie d'apprentissage et des métiers spécialisés chez les Premières Nations et Inuits</i> produite par la coordonnatrice embauchée par le groupe de travail.</li> <li>○ septembre 2010 : échanges sur l'ébauche de la <i>Stratégie d'intégration à l'emploi de la main-d'œuvre autochtone dans le marché du travail québécois</i>.</li> </ul> </li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu

**Orientation 5 : Contribuer à l'enrichissement de la connaissance du marché du travail par la collecte et la diffusion de l'information stratégique sur les secteurs afin de mieux anticiper les demandes des secteurs et de prévoir leur évolution**

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>5.1</b> Analyser l'ensemble des données recueillies lors des enquêtes de la gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre (GPMO) effectuées auprès des travailleurs et des entreprises pour l'exercice 2008-2009, diffuser les résultats de l'analyse auprès des partenaires et bonifier la liste d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'aménagement forestier.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaboration de la structure de la base de données Access nécessaire à la compilation des questionnaires complétés dans le cadre de l'enquête de gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre (GPMO) 2009-2010 du CSMOAF.</li> <li>• Compilation et analyse des 1 283 questionnaires complétés par des travailleurs du secteur de l'aménagement forestier (toujours en cours).</li> <li>• Analyse des 91 questionnaires complétés par des entreprises du secteur de l'aménagement forestier (toujours en cours).</li> <li>• Bonification de la liste d'entreprises œuvrant dans le secteur de l'aménagement forestier, passant de 445 à 855 entreprises (toujours en cours).</li> </ul>
<p><b>5.2</b> Participer à l'organisation d'un chantier de travail, de recherche et de discussion sur la saisonnalité, en collaboration avec d'autres comités sectoriels aux prises avec des problématiques similaires.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux 4 rencontres du comité d'orientation du Chantier sur la saisonnalité pour orienter les consultants et organiser la rencontre des partenaires de janvier 2011.</li> <li>• Collaboration avec les consultants pour la production des études suivantes : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La saisonnalité de l'emploi : un état des lieux;</li> <li>○ Recensement d'initiatives en lien avec l'emploi saisonnier;</li> <li>○ Fiche sectorielle de l'aménagement forestier;</li> <li>○ Synthèse des travaux de recherche de la phase 1 et identification des enjeux.</li> </ul> </li> <li>• Collaboration à l'instauration du site Internet du Chantier sur la saisonnalité (<a href="http://www.saisonnalite.com">www.saisonnalite.com</a>).</li> <li>• Participation à la rencontre des partenaires, ayant réuni 75 partenaires du marché du travail le 20 janvier 2011, qui visait à rendre compte des résultats des recherches réalisées dans la phase 1 du projet ainsi qu'à lancer la phase 2.</li> <li>• Organisation du groupe de discussion du secteur de l'aménagement forestier, dont la rencontre est prévue en avril 2011, devant réunir une vingtaine de représentants d'employeurs du secteur. Ce groupe de discussion aura comme objectifs de :</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>5.2 (suite)</b> Participer à l'organisation d'un chantier de travail, de recherche et de discussion sur la saisonnalité, en collaboration avec d'autres comités sectoriels aux prises avec des problématiques similaires.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ préciser les problématiques et pistes de solution propres au secteur;</li> <li>○ identifier les initiatives sectorielles porteuses qui pourraient être mises en place;</li> <li>○ mobiliser les partenaires autour de ces actions;</li> <li>○ proposer des pistes d'action intersectorielles ou des recommandations à portée nationale plus large.</li> </ul>
<p><b>5.3</b> Élaborer une stratégie de valorisation des métiers du secteur de l'aménagement forestier.</p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rencontre pour discuter d'une stratégie de valorisation du secteur forestier, en novembre 2010, avec différents partenaires du secteur (CIFQ, CSMOITB et Association forestière des Cantons-de-l'Est).</li> <li>● Suite à cette première rencontre, création du comité provisoire éducation et communication grand public, chapeauté par le CIFQ, et ajout des Clubs 4-H du Québec autour de la table.</li> <li>● Participation aux 2 rencontres du comité, en janvier et mars 2011, et collaboration au plan d'action.</li> </ul>
<p><b>5.4</b> Procéder à une étude de pertinence quant à la possibilité que le CSMOAF devienne une mutuelle de formation.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>● Embauche d'une firme de consultants pour effectuer l'étude de pertinence. Version finale adoptée en septembre 2010.</li> <li>● Étant donné les résultats de l'étude démontrant la difficulté d'atteindre la viabilité financière, le CSMOAF a décidé de ne pas aller de l'avant avec la création d'une mutuelle de formation dans le secteur de l'aménagement forestier.</li> </ul>
<p><b>5.5</b> Recherche documentaire et analyse des modes de rémunération globale des ouvriers sylvicoles. <i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rencontre avec le MRNF, en septembre 2010, pour discuter d'un mandat que le MRNF aimerait confier au CSMOAF concernant une recherche documentaire sur les modes de rémunération des travailleurs sylvicoles.</li> <li>● Résolution du conseil d'administration, le 28 septembre 2010, pour ajouter l'activité au plan d'action 2010-2011.</li> <li>● Présentation d'une offre de service au MRNF et embauche du Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO) pour aider le CSMOAF à mener à bien ce mandat.</li> <li>● Remise au MRNF d'un état d'avancement des travaux en décembre 2010.</li> <li>● Remise des prétests du canevas d'entrevue au MRNF en février 2011.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>5.5 (suite)</b> Recherche documentaire et analyse des modes de rémunération globale des ouvriers sylvicoles.</p> <p><i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>			C	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépôt du document <i>Recherche documentaire et analyse des modes de rémunération globale des ouvriers sylvicoles</i> au MRNF pour approbation en mars 2011.</li> <li>• Le CSMOAF est toujours en attente de l'approbation finale du document.</li> </ul>
<p><b>5.6</b> Organiser la 6<sup>e</sup> édition des journées de promotion des métiers <i>Viens vivre la forêt.</i></p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux 4 rencontres des comités organisateurs de chacune des 6 régions participantes.</li> <li>• Participation à la rencontre bilan du comité directeur de l'activité, composé du CSMOAF et du CSMOITB, et aux autres rencontres spéciales non planifiées requérant la présence du comité directeur.</li> <li>• 6 régions participantes : MRC de la Matapédia (participants du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine), Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie, Estrie et Abitibi-Témiscamingue.</li> <li>• 8 journées d'activité au total, comportant, en moyenne, une quinzaine de métiers ou tâches sous forme d'ateliers interactifs.</li> <li>• 3 338 participants (étudiants de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et personnes susceptibles de guider les jeunes dans leur choix professionnel) ont eu l'opportunité d'expérimenter divers métiers de l'aménagement forestier et de la transformation du bois et de mieux connaître les différents programmes d'enseignement s'y rattachant (niveau professionnel, collégial et universitaire).</li> </ul>
<p><b>5.7</b> Participer à l'organisation et à la tenue d'une deuxième activité de type <i>Camp-forêt des profs</i> pour les régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches sur la base du modèle existant, repris par certaines associations forestières.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation du CSMOAF aux 7 rencontres du comité d'organisation de l'activité.</li> <li>• Du 9 au 12 août 2010, 30 enseignants des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches ont eu le privilège de vivre une expérience forestière des plus enrichissante en assistant à diverses activités et sorties en forêt en compagnie de spécialistes passionnés. Le but de l'activité : défaire les mythes et initier le développement d'une culture forestière.</li> <li>• Participation du CSMOAF à la tenue de l'événement en fournissant un chef d'équipe, qui a accompagné un groupe d'enseignants tout au long de l'activité.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
5.8 Diffuser le plan d'action du CSMOAF auprès des entreprises du secteur de l'aménagement forestier.	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>Version PDF du plan d'action 2010-2011 du CSMOAF disponible pour lecture ou téléchargement sur le site Internet du Comité.</li> </ul>
5.9 Produire et diffuser le bulletin de liaison périodique <i>Le Professionnel au bouleau</i> et entretenir et mettre à jour en continu le site Internet du CSMOAF.	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>1 bulletin de liaison diffusé auprès d'environ 1 300 partenaires en décembre 2010;</li> <li>1 bulletin de liaison, produit en mars 2011 mais distribué en avril 2011, diffusé auprès d'environ 1 500 partenaires.</li> <li>Mises à jour ponctuelles du site Internet du CSMOAF</li> </ul>
5.10 Participer aux congrès annuels des membres du CSMOAF et de certains partenaires.	O			<p>Présence et visibilité du CSMOAF <u>avec son kiosque</u> au congrès des partenaires suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Congrès de l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle (AQISEP) en juin 2010;</li> <li>Congrès du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier (RESAM) ayant réuni 262 congressistes, en août 2010, en Chaudière-Appalaches;</li> <li>Congrès de l'Association forestière Saguenay – Lac-Saint-Jean (AFSL) ayant réuni près de 200 congressistes, en octobre 2010, au Saguenay – Lac-Saint-Jean;</li> <li>Salon national de l'éducation de Montréal ayant accueilli 21 838 visiteurs en octobre 2010.</li> <li>Congrès de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice (AFVSM) ayant réuni environ 120 congressistes, en novembre 2010, en Mauricie;</li> <li>Congrès de l'Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec (AETSQ) ayant réuni 150 congressistes, en février 2011, dans la Capitale-Nationale;</li> <li>Salon Contact Emploi Portneuf 2011 ayant accueilli plus de 500 élèves ainsi que d'autres visiteurs, en mars 2011.</li> </ul> <p>Présence (<u>sans kiosque</u>) aux congrès suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Congrès de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF) en avril 2010;</li> <li>Congrès de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ) en septembre 2010.</li> </ul>
5.11 Effectuer une tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières pour promouvoir le PAMT et le SERCMO pour les métiers du secteur de l'aménagement forestier.	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation et mise en œuvre de la tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières.</li> <li>12 directions régionales sur 17 ont manifesté leur intérêt à collaborer à cette tournée : <ul style="list-style-type: none"> <li>Bas-Saint-Laurent (01), novembre 2010, 12 personnes, dont 7 entreprises;</li> </ul> </li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>5.11 (suite)</b> Effectuer une tournée promotionnelle auprès des directions régionales d'Emploi-Québec et des entreprises forestières pour promouvoir le PAMT et le SERCMO pour les métiers du secteur de l'aménagement forestier.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Saguenay – Lac-Saint-Jean (02), novembre 2010, 15 personnes, dont 9 entreprises;</li> <li>○ Capitale-Nationale (03), décembre 2010, 3 personnes, dont 1 entreprise;</li> <li>○ Mauricie (04), décembre 2010, 21 personnes, dont 10 entreprises;</li> <li>○ Estrie (05) n'a pas répondu à l'invitation;</li> <li>○ Montréal (06) n'a pas répondu à l'invitation;</li> <li>○ Outaouais (07), janvier 2011, 13 personnes, dont 6 entreprises;</li> <li>○ Abitibi-Témiscamingue (08), 26 janvier 2011, 12 personnes, dont 6 entreprises (Témiscamingue) et 27 janvier 2011, 10 personnes, dont 7 entreprises (Abitibi);</li> <li>○ Côte-Nord (09), février 2011, 6 personnes, dont 5 entreprises.</li> <li>○ Nord-du-Québec (10), janvier 2011, annulée pour cause de tempête;</li> <li>○ Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11), décembre 2010, 14 personnes, dont 4 entreprises;</li> <li>○ Chaudière-Appalaches (12), janvier 2011, 8 personnes, dont 7 entreprises;</li> <li>○ Laval (13) n'a pas répondu à l'invitation;</li> <li>○ Lanaudière (14), pas assez d'entreprises inscrites;</li> <li>○ Laurentides (15), pas assez d'entreprises inscrites;</li> <li>○ Montérégie (16) n'a pas répondu à l'invitation;</li> <li>○ Centre-du-Québec (17) a décliné l'invitation, le secteur de l'aménagement forestier n'étant pas assez présent dans cette région.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Envoi d'informations aux entreprises ayant manifesté un intérêt pour les PAMT, mais ne pouvant pas se déplacer aux rencontres.</li> </ul>
<p><b>5.12</b> Diffuser l'<i>Étude sectorielle sur les métiers manuels de l'industrie de l'aménagement forestier</i> auprès des entreprises du secteur de l'aménagement forestier.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>● Version PDF de l'<i>Étude sectorielle sur les métiers manuels de l'industrie de l'aménagement forestier</i> disponible pour lecture ou téléchargement sur le site Internet du Comité.</li> </ul>
<p><b>5.13</b> Produire de façon bisannuelle une liste des professions en demande dans le secteur de l'aménagement forestier.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>● Professions en demande, pour le secteur de l'aménagement forestier, produites et disponibles sur le site IMT en ligne d'Emploi-Québec.</li> </ul>

Objectifs visés, activités ou projets	Réalisé			Résultats opérationnels/Appréciation des résultats/effets sur les entreprises et la main-d'œuvre du secteur
	O	N	C	
<p><b>5.14</b> Estimer l'expansion du marché du travail (évolution de l'emploi total) dans le secteur de l'aménagement forestier au Québec à court, moyen et long terme, et décrire les évènements susceptibles de l'influencer.</p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>Perspectives sectorielles du marché du travail pour la période 2011-2015 dans le secteur de l'aménagement forestier produites et disponibles auprès de la CPMT ou pour lecture sur le site Internet du Comité.</li> </ul>
<p><b>5.15</b> Participer à la tournée des CSMO dans la région de Montréal. <i>(Cette activité n'était pas au plan d'action 2010-2011 mais elle a tout de même été réalisée.)</i></p>	O			<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation du CSMOAF à la tournée des CSMO dans la région de Montréal, en décembre 2010, visant à mettre en lien les différents comités sectoriels de main-d'œuvre (CSMO) avec des représentants du réseau d'Emploi-Québec (conseillers en emploi, conseillers d'orientation, etc.) de la région.</li> <li>25 CSMO participants et 133 visiteurs.</li> </ul>

O : oui      N : non      C : en continu